



UNITÉ D'HOSPITALISATION DE PSYCHIATRIE ADULTE

Bonjour,

Nous vous souhaitons la bienvenue dans l'Unité de Psychiatrie de la clinique Saint-Pierre Ottignies.

Vous avez une part active à jouer dans votre hospitalisation, la prise de médicaments, les entretiens individuels, les entretiens familiaux et les « soins collectifs ».

L'équipe soignante est là pour collaborer avec vous, elle se compose d'infirmier·e·s, d'assistantes sociales, d'animatrices, de psychiatres, de psychologues, éducateurs, aides soignants ainsi que de personnes en formation.

Nous comptons aussi sur votre entourage, votre famille, votre médecin traitant, ..,

Nous avons la volonté de travailler en équipe dans le respect du secret professionnel partagé.

Pour l'équipe soignante,
Dr B. GILLAIN, Chef de service
Mme ROELANTS Christel, Infirmière en chef

PRÉSENTATION

Brochure d'information à l'attention des patient·e·s, de leurs proches ainsi qu'aux professionnels de la santé et aux institutions partenaires.

L'objectif de ce feuillet est de vous apporter des informations écrites relatives aux spécificités de notre unité ainsi qu'aux services qui y sont proposés.

- Chef de service : Dr Gillain
- Psychiatres : Dr Geus, Dr Got, Dr Infante et médecins candidats spécialistes
- Infirmière en chef : Madame ROELANTS Christel

Notre unité :

- Une équipe pluridisciplinaire : psychiatres et assistants, psychologues, assistante sociale, infirmier·e·s, animatrices, aide logistique et stagiaires
- Un service ouvert avec une porte ouvrable à distance pour assurer la sécurité.
- Hospitalisation volontaire
- 28 lits
- 13 chambres à deux lits et 2 chambres à un lit « d'observation rapprochée », pas de chambres privées.
- Des hospitalisations de courte durée
- Psychiatrie générale de l'adulte
- Éducateurs et aides soignants

MODE D'ENTRÉE

Toute hospitalisation (urgente ou non) **doit** passer par l'évaluation d'un psychiatre



S'il y a indication à un séjour hospitalier



Admission programmée
(liste d'attente)



Admission en urgence
(dans la mesure des possibilités)

OBJECTIFS - MISSIONS

- Sécurisation
- Mise au point diagnostique et thérapeutique
- Accompagnement psycho-social
- Mise à distance du milieu problématique éventuel

PROCÉDURE D'ACCUEIL

1. Présentation des lieux et du personnel.
2. Entretien avec le psychiatre et un(e) infirmier(e) du service.
3. Remise du règlement d'ordre intérieur.
4. Mise en route et/ou adaptation du traitement médicamenteux si nécessaire
5. Prescription si nécessaire d'examen complémentaires (prise de sang, ECG, ...).
6. Définition et/ou précision du projet d'hospitalisation et des suites éventuelles.

ACTIVITÉS ET PRESTATIONS PROPOSÉES

Chaque patient est suivi par un psychiatre, un(e) psychologue de l'unité et par les infirmières qui, par ailleurs, veillent à la gestion du quotidien. Une assistante sociale peut également accompagner le patient durant son séjour. Une équipe d'animation complète la prise en charge en offrant un panel d'activités variées. Celles-ci peuvent être sportives, créatives ou artistiques, culturelles, culinaires, réflexives, relaxantes, etc.

DEUX GROUPES OBLIGATOIRES

- La réunion « carrefour » est une réunion communautaire.
Le lundi à 11h.
- Le groupe Assuétude est un groupe de parole axé sur la thématique de la dépendance, destiné à ceux et celles qui sont concernés par une problématique liée à une addiction.

SÉCURITÉ ET QUALITÉ

Parce que la sécurité de chacun et chacune, soignant et soigné est une priorité, elle sera régulièrement vérifiée :

1. Le port du bracelet d'identification obligatoire (nom, prénom et date de naissance).
2. Le recours à la contention uniquement en cas « d'assistance à personne en danger ».
3. L'identification pour les soins et actions prodiguées, celle-ci est toujours nécessaire.

4. Les médicaments sont fournis par la pharmacie de l'hôpital. Les médicaments personnels sont remis au personnel ou ramenés à domicile.
5. Différents types de régimes de sortie (en fonction de votre projet de soins) : sortie libre, accompagnée ou interdite.
6. Des interdits :
 - De toute forme de violence.
 - L'introduction ou la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments non-prescrits dans l'unité et ce, durant toute la durée de votre séjour hospitalier.
 - D'appareils à résistance chauffante (excepté les sèche-cheveux).
7. Une clé d'armoire est remise.
8. L'existence d'un coffre central permettant de mettre en sécurité les objets de valeurs.
9. La règle de la confidentialité implique que le respect de la vie privée de chacun s'impose. À ce propos, le personnel est tenu au secret professionnel (secret partagé).
10. Nous demandons le respect de la vie privée des uns et des autres.

En cas d'incompréhension du langage utilisé par le personnel soignant, n'hésitez pas à le signaler. Des traducteurs peuvent également être sollicités.

L'hôpital dispose d'un service à la médiation (010 436 716 ou mediation@cspo.be). Des informations concernant les droits du patient sont affichées dans l'unité.

HORAIRE DU SERVICE

Afin de veiller au sommeil de chacun, le calme est demandé dès 21h30. Et le couvre-feu est au plus tard en semaine à 23h30 et les vendredi et samedi à 00h30.

Les médicaments sont délivrés au bureau soignant avant chaque repas. Ceux du soir sont donnés de 21h30 à 23h en semaine, à 23h30 au plus tard les vendredi et samedi. Il vous sera demandé de décliner votre identité à chaque prise de médicaments.

Les repas sont servis à 8h, 12h30 et 18h et se prennent à la salle à manger.

HEURES DE VISITES

- Les visites s'effectuent tous les jours de la semaine de 14h à 16h et de 18h à 19h45.
- Le week-end et les jours fériés, les visites ont lieu de 14h à 19h45.
- 2 personnes par patient.

*Si vous souhaitez limiter vos visites, nous vous invitons à le communiquer à vos proches.

- Vos visiteurs sont également soumis aux règles internes du services.

HEURES DE SORTIE POUR LE PATIENT

Les heures de sortie autorisées sont l'après-midi de 14h à 18h et convenues individuellement avec un membre de l'équipe qui vous ouvrira la porte.

Les sorties de patients en groupe se font dans le cadre des soins collectifs.

Cependant, si un rendez-vous est fixé avec un soignant, il reste prioritaire sur toute sortie.

Si le régime de sortie le permet !

LA SORTIE "DÉFINITIVE"

- Commun accord : au terme de l'hospitalisation (le plus souvent !)
- Exigée par l'équipe : non-respect du règlement
- Exigée par le patient
- Retour au domicile : avec ou sans suivi psychiatrique
- Transfert : si nécessaire ET possible

Unité : 010 437 277

Centre Entre-Mots (secrétariat) : 010 436 666

SERVICE DE PSYCHIATRIE DE LA CSPO

L'unité d'hospitalisation de la CSPO fait partie intégrante du service qui comprend également:

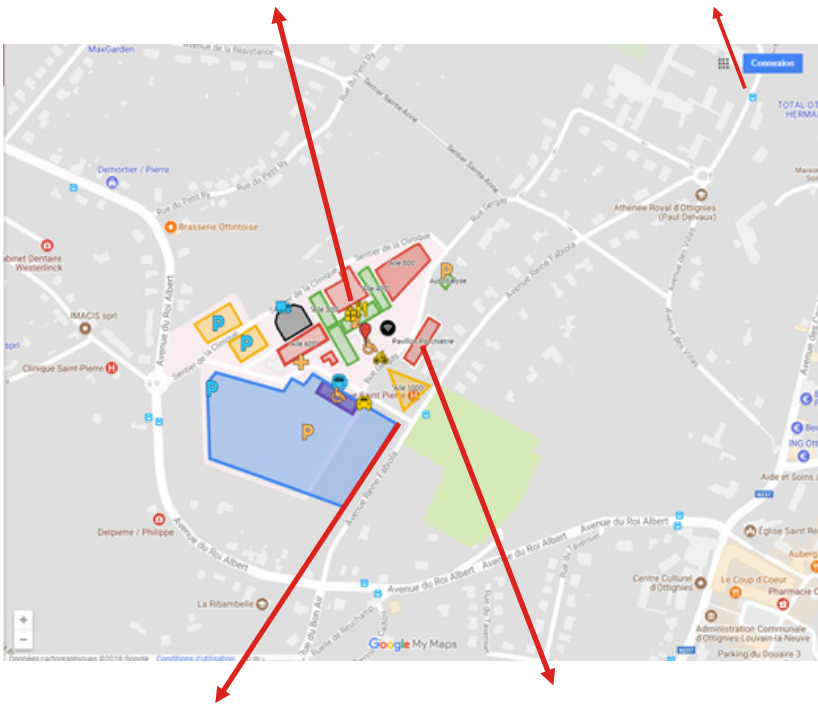
- "Entre-Mots" : Service de Santé Mentale (010 436 666)
- "Patchwork" : ASBL (Service extérieur, en collaboration avec la Maison Médicale Espace Santé à Ottignies). Patchwork est un service spécialisé d'accompagnement et de prévention contre les assuétudes. Il accompagne et soutient toute personne ayant une difficulté dans la gestion de sa consommation d'alcool, en visant un public précarisé.
- "La Courtille" : Initiative d'Habitation Protégée
- "Constellation" : équipes mobiles du centre-est (équipe 2A (aigu) et 2B (chronique))



PLAN ET ACCÈS

Clinique Saint Pierre
Ottignies

Gare SNCB :
arrêt Ottignies



Bus TEC :
arrêt Clinique et Cimetière

Unité d'hospitalisation

ÉQUIPE MOBILE ADULTE

Permanence téléphonique de 8h30 à 18h, du lundi au vendredi et, en dehors, la possibilité de laisser un message pour que l'équipe vous rappelle.

Equipe Mobile Adulte

BW Ouest

02/386.09.19

Centre Hospitalier Le Domaine

Chemin Jean Lanneau 39

1420 Braine-l'Alleud

Equipe Mobile Adulte

BW Centre-Est

0474/11.24.93

Centre Entre-Mots

Rue des Fusillés 18

1340 Ottignies

sophie.damien@cspo.be

vito.infante@cspo.be

www.constellation-bw.be

info@constellation-bw-ouest.be

NOTES



Membre du réseau
Lid van het netwerk

Huni